



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le six juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Héroïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :

Sandrine FAURE à Christian ROBIN
Anthony BOURBONNAUX à Céline DESSIMOND
Patricia LACHAMP à Patricia MONTAGNIER
Thierry SOULEYRAS à Cédric DAUDUIT
Franck ROUGIER à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDDE

DELIBERATION
AELB : DIAGNOSTIC EP : SUBVENTION
N°2026/07/50

Autres domaines de compétence des communes

- Vu la délibération n°2025/09/57 en date du 29 septembre 2025 relative à l'adhésion au groupement de commande pour le diagnostic du réseau d'eaux pluviale

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune au groupement de commande avec la CCEDA pour le diagnostic du réseau d'eau pluviales pour un montant estimé à 33 033 € HT.

Monsieur le Maire informe que cette étude peut être subventionnée à hauteur de 50% par l'AELB ;

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260750-DE
Reçu le 08/07/2026



Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve le projet
- Autorise Monsieur le Maire déposer le dossier de subvention.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document utile à l'application de la présente décision.

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour,
mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Orléat, le 6 juillet 2026

Le secrétaire

Véronique SAUZÉDE

Le Maire

Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260750-DE
Reçu le 08/07/2026